

PREVENTIONS DES AES

PREVENTIONS DES AES

Mise en place de la réglementation

Communication de l'information

Mise en place du matériel spécifique

Evaluation



Mise en place de la réglementation

Circulaire DGS/VS2/DH/DRT n°99/680 du 8 décembre 1999 relative aux recommandations de mise en œuvre devant un risque de transmission du VHB et du VHC par le sang et les liquides biologiques

Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative au droit des malades et à la qualité du système de santé

Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique

Circulaire DGS/DHOS/DRT/DSSN n°2003/165 du 2 avril 2003 relative aux recommandations de la mise en œuvre d'un traitement antirétroviral après l'exposition au risque de transmission du VIH



Mise en place de la réglementation

Arrêté du 1er août 2007 fixant les modalités de suivi sérologique des personnes victimes d'accidents du travail entraînant un risque de contamination par le virus de l'immunodéficience humaine.

Programme national de lutte contre le VIH et les IST 2005-2008

Prise en charge des personnes infectées par le VIH recommandations du groupe d'experts sous la direction du Pr Patrick YENI (rapport 2006)

Circulaire interministérielle n° DGS/R12/DHOS/DGT/DSS/2008/91 du 13 mars 2008 relative aux recommandations de prise en charge des personnes exposées à un risque de transmission du virus de l'immunodéficience humaine (VIH)

Circulaire n° DGOS/RH3/2011/491 du 23 décembre 2011 relative au rappel des obligations en matière d'évaluation des risques professionnels dans la fonction publique hospitalière.



Communication de l'information

Atelier de mise en pratique : Simulation d'un cas A E S

Archivage de la technique par Vidéo



Mise en place du matériel spécifique





Mise en place du matériel spécifique



MALETTE URGENCE A.E.S

Contrôlé le:...../...../.....

Par:.....



- Gant latex usage unique
- Flacon lave oeil
- Flacon SH4
- Antalyre Collyre Lot:
- Compresses stériles 7.5x7.5
- Compresses non stérile 5x5
- Dakin flacon 250 ml Lot:
- Dacryosérum unidose Lot:
- Flacon ECBU

Exp:
Exp:
Exp:
Exp:
Exp:
Exp:
Exp:



Evaluation

PMP de l'établissement: 248

Nombres de soins potentiellement à risque: ~ 6 554 par an soit : 18.5 par jour

Mise en place de nos actions le 24 novembre 2003

Nombre A E S depuis le 24/11/2003: 1

L'unique cas : le 28 mai 2011



**Merci de votre
attention**